

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU C.C.A.S

Mercredi 5 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 5 avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, en suite d'une convocation en date du 30 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. le 30 mars 2023.

**Etaient présents** : Christian MUSIAL Président, Sandrine CHEVALIER Vice-Présidente, Marie-Louise BOUSSEMART, Daniel GOUBEL, Françoise MORELLE, Christophe HUON, Julien TAVERNIER, Maryline PRZYBYZEWSKI, David MORGANO, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Lucette GRANDIN, Sylvia LEMAIRE, Gervais VALLIN.

**Etaient excusés** :

Micheline ADAMKIEWICZ

Anne-Marie GROUST

Christiane PHILIPPE donne pouvoir à Sandrine CHEVALIER

**Secrétaire de séance** : Philippe FROGET, Directeur du C.C.A.S.

Monsieur Christian MUSIAL, Président ouvre la séance.

**Le Conseil d'administration,  
à l'unanimité des membres présents :**

- Adopte le compte-rendu de la réunion du 16 mars 2023.
- Adopte les décisions prises par délégation, des contrats et des conventions dans le cadre de l'article R123-21 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.
- Adopte le compte-rendu des domiciliations.

- Adopte le Budget Primitif 2023 du C.C.A.S. qui s'élève en recettes et en dépenses à :

- **Section de Fonctionnement** : Dépenses : 748 477.90€  
Recettes : 748 477.90€

- **Section d'Investissement** : Dépenses : 137 104.03€  
Recettes : 137 104.03€

➤ Attribue les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2023
<i>Anim'Horizon</i>	300.00€
<i>Club de l'Amitié</i>	1 170.00€
<i>Gym Séniors</i>	150.00€
<i>Les Merlettes de Le'orest</i>	650.00€
<i>Les Restaurants du Cœur</i>	150.00€
<i>Comité Régional Handisport</i>	150.00€
<b>Total</b>	<b>2 570.00€</b>

- Adopte le tableau des emplois au 1<sup>er</sup> avril 2023.
- Procède au remboursement d'un acompte d'un montant de 410.00€ concernant le séjour « Séniors en Vacances » à Apt.
- Adhère au groupement de commandes « ELEC 2025 » avec l'UGAP.
- Fixe les conditions d'attribution du colis et de participation au repas des anciens 2023.
- Adopte le Budget Primitif 2023 de la Résidence Autonomie Léon Blum qui s'élève en recettes et en dépenses à :

- **Section de Fonctionnement** : Dépenses : 677 589.16€  
Recettes : 677 589.16€

- **Section d'Investissement** : Dépenses : 32 988.46€  
Recettes : 32 988.46€

Le Président,

*Christian MUSIAL*

Le Secrétaire,

*Philippe FROGET*